

STATIONNEMENT:

DSP COLOMBES / Q-PARK

Dans ce cas, l'indemnité totale pourrait être de l'ordre de 6,5 millions € HT, dont il faut ôter 3,7 millions pour prendre en compte les investissements que récupère la commune.

Dans cette hypothèse d'évaluation du juge, l'appauvrissement de la commune pourrait être de 2,8 millions d'euros.

triplement du coût actuel estimé à un peu moins de 70K€].

Dernière question centrale un nouveau contrat de construction et d'affermage de parkings, bien mis en concurrence, ne créerait-il pas un gain économique supérieur au coût indemnitaire de sortie de l'ancien ?

Cette semaine le Collectif

publie en pièce jointe

l'intégralité d'un document

Explosif datant de

2009 « oublié dans un tiroir » !

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Ce document précise clairement qu'en 2009, le cabinet d'avocats mandaté par la précédente municipalité confirmait déjà que la rupture de la DSP avec Q-Park aurait un coût réel de :

2,8 millions d'€!

Donc en 2009, rompre le contrat aurait coûté moins de 3 millions d'€ pour reprendre le contrôle du stationnement et récupérer près de 1.000.000,00 d'€ /an de recettes

Cela veut dire qu'aujourd'hui en 2015, cette somme est encore beaucoup moins élevée, Q-Park n'ayant construit aucun autre parking en ouvrage dont le coût aurait pu justifier qu'elle augmente.....

Aujourd'hui, comment Mme le Maire Nicole Gouéta peut-elle hésiter à rompre le contrat et récupérer plus de 20 millions d'€ de recettes pour notre commune!

Aucune Colombienne ni aucun Colombien ne comprendrait qu'une décision contraire soit prise!

L'impatience gronde!!

ANNULATION

A Colombes, OUI AU STATIONNEMENT FACILE POUR TOUS!

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur <u>parkinggratuit92@gmail.com</u>, et nous répercuterons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur le site <u>www.lapetitegarenne.info</u>

www.lapetitegarenne.info sans le : http://....